

DECISION DU MAIRE EN DATE DU 23 MAI 2025

Nous, Roger DIDIER, Maire de la Ville de GAP,

- Vu l'article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales ;
- Vu la délibération de délégation de pouvoirs donnée à M. le Maire par le Conseil Municipal du 28.05.2020 visée en Préfecture le 03.06.2020 ;
- Vu l'arrêté de délégation de fonction et de signature de M. MEDILI, Adjoint au Maire en date du 02.06.2020 ;
- Vu l'article R-2123-1 du Code de la Commande Publique ;
- Vu la consultation lancée pour la réhabilitation de l'école Paul Émile Victor Élémentaire - Lot 8 - Échafaudage ;
- Vu l'avis favorable de la Commission d'Achat réunie en séance du 12 mai 2025 ;
- Considérant qu'à l'issue de la consultation la proposition de la société ALTITUDE STRUCTURES ÉCHAFAUDAGES est apparue comme économiquement la plus intéressante pour la commune de Gap.

DÉCIDONS

Article 1 :

Il est conclu un marché à procédure adaptée pour la réhabilitation de l'école Paul-Emile Victor Élémentaire - Lot 8 - Échafaudage avec la société ALTITUDE STRUCTURES ÉCHAFAUDAGES (05000 GAP)

Article 2 :

Le présent marché est conclu pour un montant global et forfaitaire 33 455, 00 € HT.
La dépense sera imputée sur les crédits inscrits au budget 01.

Article 3 :

Le marché est conclu pour une durée de 18 mois, à compter de la date fixée par ordre de service.

Article 4 :

Monsieur le Directeur Général des Services techniques et Monsieur le Directeur des Bâtiments sont chargés de l'exécution de la présente décision.

FAIT ET ARRÊTÉ en MAIRIE, à Gap, le 23 MAI 2025

Le Maire-Adjoint

Vincent MEDILI



Transmis en Préfecture le : *24 mai 2025*
Publié ou notifié le : *24 mai 2025*

Bordereau d'acquittement de transaction

Collectivité : VILLE GAP (05)

Utilisateur : ACTES VILLE

Paramètres de la transaction :

Numéro de l'acte :	D2025_05_279
Objet :	MAPA - marché à procédure adaptée pour la réhabilitation de l'école Paul-Emile Victor Elémentaire ? Lot 8 - Échafaudage avec la société ALTITUDE STRUCTURES ÉCHAFAUDAGES (05000 GAP)
Type de transaction :	Transmission d'actes
Date de la décision :	2025-05-23 00:00:00+02
Nature de l'acte :	Actes individuels
Documents papiers complémentaires :	NON
Classification matières/sous-matières :	1.1 - Marchés publics
Identifiant unique :	005-210500617-20250523-D2025_05_279-AI
URL d'archivage :	Non définie
Notification :	Non notifiée

Fichiers contenus dans l'archive :

Fichier	Type	Taille
Enveloppe métier	text/xml	1 Ko
Nom métier : 005-210500617-20250523-D2025_05_279-AI-1-1_0.xml		
Document principal (Acte individuel)	application/pdf	60.3 Ko
Nom original : D_16762.pdf		
Nom métier :		
99_AI-005-210500617-20250523-D2025_05_279-AI-1-1_1.pdf		

Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
Posté	23 mai 2025 à 14h17min22s	Dépôt initial
En attente de transmission	23 mai 2025 à 14h17min23s	Accepté par le TdT : validation OK
Transmis	23 mai 2025 à 14h17min23s	Transmis au MI
Acquittement reçu	23 mai 2025 à 14h17min31s	Reçu par le MI le 2025-05-23